



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/48/690/Corr.2
17 février 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
Point 136 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE LA FORCE DE PROTECTION DES NATIONS UNIES

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Annexe II, page 4, 9. "Other equipment", colonne (3)

Le montant pour "generetors" doit se lire : 693.0

2. Annexe VI, page 8, par. 41 a), première ligne

Au lieu de Assistant Secretary-General level lire Under-Secretary-General level
